

**Mesdames, Messieurs,**

Le 29 juin 2022, sous la Très Haute Présidence de **Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat**, le Conseil des Ministres s'est réuni dès 10h dans la salle habituelle au Palais de la Présidence de la République.

Le Conseil des Ministres s'est ouvert avec les vives félicitations adressées au **Président de la République, Chef de l'Etat**, pour son implication personnelle dans le processus d'aboutissement de l'adhésion de notre pays au sein du Commonwealth, une organisation intergouvernementale composée désormais de cinquante-six (56) Etats ayant en partage la langue anglaise et regroupant 2,5 milliards de personnes ; ouvrant ainsi, 62 ans après l'accession du Gabon à la souveraineté internationale une nouvelle et glorieuse page de notre Histoire.

Au-delà de l'espace francophone, le Commonwealth offre au Gabon, de nouvelles opportunités de développement sur les plans diplomatique, économique, culturel, environnemental entre autres.

Cette adhésion permettra également d'accélérer la prospérité économique pour une croissance inclusive, en vue de l'amélioration du bien-être de nos populations et marque le couronnement de la politique réformatrice menée ces dernières années par **Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat**, en matière de renforcement des droits humains, de promotion de l'égalité des genres, de lutte contre les violences faites aux femmes, de protection de l'environnement, de lutte contre les changements climatiques ainsi qu'en matière de consolidation de la paix et de la sécurité dans le monde.

Sur le plan sanitaire, l'analyse des données épidémiologiques de ces dernières semaines révèle une tendance haussière de nouvelles contaminations de la Covid-19. Cette tendance s'observe également dans de nombreux pays africains et européens, principalement causée par les sous-variants du virus Omicron BA.4 et BA.5.

Conscient que cette recrudescence de nouveaux cas survient dans un contexte de grippe saisonnière, le Gouvernement recommande vivement aux populations à redoubler de vigilance, de prudence et

à respecter toutes les mesures barrières édictées pour leur protection notamment par :

- le port du masque dans les lieux publics, le lavage régulier des mains, le salut sans se serrer les mains et éviter les embrassades ;
- le dépistage et la vaccination volontaires.

# **AU TITRE DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES**

Le Conseil des Ministres a délibéré sur les Affaires suivantes :

## **MINISTERE DE L'INTERIEUR**

**Le projet de décret portant organisation, attributions et fonctionnement du Conseil Supérieur des Forces de Police Nationale.**

Le présent projet de décret définit le cadre d'intervention du Conseil Supérieur des Forces de Police Nationale.

Organe consultatif paritaire du niveau opérationnel principal, le Conseil Supérieur des Forces de Police assiste le Président de la République, et le Gouvernement en matière d'organisation et de gestion des structures et d'emplois, de déontologie, d'activités, des ressources humaines et des autres moyens des Forces de Police Nationale.

# **MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

**Le Projet de Loi autorisant la ratification de la Convention entre le Gouvernement de la République Gabonaise et le Gouvernement de la République de Maurice en vue d'éviter la double imposition et prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu.**

Le présent projet de loi, pris en application des dispositions des articles 113 et 114 de la constitution, autorise la ratification de la Convention suscitée en vue d'établir un cadre juridique propice aux investissements des ressortissants gabonais et mauriciens pour favoriser l'accroissement des relations commerciales entre les deux pays.

# **MINISTERE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, CHARGE DES DROITS DE L'HOMME ET DE L'EGALITE DES GENRES**

## **Le projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Observatoire des Droits de la Femme.**

Le présent projet de décret cité, pris en application des dispositions de la loi n°006/2021 du 6 septembre 2021 portant élimination des violences faites aux femmes, vise à mettre en place un instrument de matérialisation de la stratégie Gabon Egalité visant à affirmer le leadership du Gabon en matière de droit des femmes ainsi que la réduction des inégalités Femmes/Hommes.

Placé sous l'autorité directe du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, l'Observatoire a pour mission principale d'accroître l'impact de la politique Gabon-Egalité sur les cibles visées et de susciter les changements transformationnels escomptés sur la condition de la femme gabonaise.

Pour son fonctionnement, l'Observatoire dispose des organes suivants :

- Le Conseil de l'Observation ;
- La Direction.

## **MINISTERE DU TOURISME**

### **Le projet de décret portant attributions et organisation du Ministère du Tourisme.**

Ce projet de texte définit le cadre organique du Ministère du Tourisme dont la mission consiste à concevoir et à mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de Tourisme, notamment :

- proposer et évaluer les stratégies de développement du tourisme ;
- veiller au respect des normes en vigueur dans le secteur touristique ;
- prendre toute mesure visant à développer l'écotourisme et à valoriser le patrimoine touristique, en collaboration avec les autres administrations concernées.

Pour son fonctionnement, le Ministère du Tourisme comprend :

- le Cabinet du Ministre ;
- l'Inspection Générale des Services ;
- le Secrétariat Général ;

- les Directions Générales ;
- les Etablissements et organismes sous tutelle.

## **MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, CHARGE DE LA FORMATION CIVIQUE**

### **Le Projet de décret portant réorganisation de la Commission Nationale pour l'UNESCO.**

La réorganisation consacrée par le présent projet de décret porte sur la redéfinition des missions, de l'organisation et du fonctionnement de la Commission Nationale pour l'UNESCO, créée par le décret n° 1/MEN/1A du 5 janvier 1961 portant constitution d'une Commission Nationale pour l'UNESCO, modifié par le décret n° 28/PR/MEN du 5 février 1965.

Ainsi, le présent projet de décret permet à cette Commission de développer ses activités avec plus d'autorité dans les domaines de compétence de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

A cet effet, ledit projet de décret définit les missions, l'organisation et le fonctionnement de la



Commission Nationale pour l'UNESCO ainsi que le cadre partenarial avec le Gouvernement et la Délégation Permanente du Gabon auprès de l'UNESCO, les départements ministériels, les institutions, les organisations et les particuliers qui œuvrent à la promotion de l'éducation, de la science, de la culture, de l'information et de la communication.

## **MINISTERE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES**

### **Projet de décret portant création, attributions et organisation du Programme National de Lutte contre le Paludisme.**

Le présent projet de texte, pris en application des dispositions de l'article 98 de l'ordonnance n° 001/95 du 14 janvier 1995, crée dans le secteur de la santé un programme national dénommé Programme National de Lutte contre le Paludisme, en abrégé PNLN.

Le Programme National de Lutte contre le Paludisme est un service à autonomie technique qui assure la mise en œuvre de la politique du

Gouvernement en matière de prévention et de lutte contre le Paludisme.

Il est, entre autres, chargé de :

- coordonner toutes les actions de lutte contre le Paludisme au Gabon ;
- promouvoir les actions de prévention du paludisme dans les communautés et auprès des populations cibles, la recherche opérationnelle en matière de lutte contre le Paludisme ainsi que la recherche scientifique et les innovations médicales sur le paludisme ;
- mobiliser les administrations, le secteur privé et la société civile dans le cadre des actions de prévention.

# MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

## Deux Projets de décret portant Déclaration d'Utilité Publique.

Au sens des projets de décret indiqués, sont déclarés d'utilités publiques l'occupation par l'Etat des terrains ci-après :

- les terrains d'assiette de la voie reliant le carrefour Camp de Gaulle au carrefour dispensaire Okala, en vue d'aménager une voie d'accès et de contournement au Nouvel Aéroport International de Libreville ;

- le terrain formant la parcelle n° 300 section ZN3, situé au lieu-dit Dragages, sis au quartier Nzeng-Ayong, dans la Commune de Libreville, d'une superficie de 1989 mètres carrés pour la réalisation d'un marché.

## **Le Projet de décret modifiant et supprimant certaines dispositions du décret n° 84/PR/MHLU du 8 avril 2010 fixant les modalités de délivrance du permis de lotir.**

Les modifications apportées au texte susvisé reposent sur :

- la prise en compte du transfert des missions d'exécution arrêté par la réforme foncière de 2012 à l'organisme de gestion qu'est l'Agence Nationale de l'Urbanisme, des Travaux Topographiques et du Cadastre (ANUTTC) ;
- l'arrimage aux exigences de l'ordonnance n° 004/PR/2021 du 26 janvier 2021 instituant l'obligation de mise en valeur des concessions d'aménagement foncier et de construction d'immeubles en République Gabonaise.

Au titre du présent texte, la procédure de délivrance du permis de lotir est dorénavant de la compétence de l'ANUTTC tel qu'indiqué par les dispositions de l'article 8 nouveau.

# **MNISTERE DU PETROLE ET DU GAZ**

## **Le projet de décret portant approbation des statuts révisés de la Société Nationale des Hydrocarbures du Gabon, dite Gabon Oil Company (GOC).**

Le présent projet de décret modifie les statuts de la Société Nationale des Hydrocarbures du Gabon (SHNHG) dans l'optique d'améliorer son fonctionnement et celui de ses organes opérationnels.

Ainsi, les ajustements opérés concernent notamment :

- l'insertion du nouveau siège social fixé à l'immeuble GOC, Avenue Paul MOUKAMBI, Kalikak 1386 ;
- l'insertion du nouveau capital social qui s'établit désormais à onze milliards (11.000.000.000) de francs CFA ;
- la nouvelle composition du Conseil d'Administration ;

- la limitation du mandat des administrateurs à une durée de trois (3) ans ;
- la création de l'Assemblée Générale ;
- la création de l'Agence Comptable.

## **MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**

**Le projet de décret fixant les conditions d'implantation de production, de contrôle sanitaire des élevages avicoles et de commercialisation de leurs produits.**

Le présent projet de texte, pris en application des dispositions de l'article 4 de la loi n°023/2008 du 10 décembre 2008 portant politique de développement agricole durable, vise à combler un vide juridique en établissant un cadre institutionnel optimal au développement et à la promotion d'une filière avicole, respectueuse de la santé et de l'environnement.

De ce fait, le texte détermine les conditions techniques, sanitaire et d'hygiène applicables aux activités d'élevage avicole, d'abattage, de découpe, de couvaison d'œufs, de transport et de commercialisation de volailles vivantes, de viande de volaille et d'œufs de consommation.

## **MINISTERE DES MINES**

### **Projet de décret portant attributions et organisation du Ministère des Mines.**

Le projet de texte indiqué a pour objet de mettre en place un nouveau cadre organique pour le Ministère des Mines.

Pour son fonctionnement, le Ministère des Mines se compose ainsi qu'il suit :

- le Cabinet du Ministre ;
- l'Inspection Générale des Services ;
- le Secrétariat Général ;
- les Directions Générales ;
- les Etablissements et organismes sous tutelle.

# EN MATIERE DE POLITIQUE GENERALE

## MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Le Conseil des Ministres a marqué son accord à la demande d'accréditation des personnalités diplomatiques suivantes :

- Son Excellence, Monsieur **LI Jinjin**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire de Chine près la République Gabonaise avec résidence à Libreville ;
- Son Excellence, Madame **Perpetua Joyce NAANA DONTOH**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Ghana près la République Gabonaise avec résidence à Malabo, en Guinée Equatoriale.

Par ailleurs, le Conseil des Ministres se félicite de l'élection en qualité de Vice-Président du Parlement



Panafricain de Monsieur **François ANGO NDOUTOUME**, Député à l'Assemblée Nationale.

Cette élection confirme à nouveau le rayonnement et l'éclat de la diplomatie gabonaise impulsés sous la Très Haute vision de **Son Excellence, Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République, Chef de l'Etat.

**MINISTERE DE L'EDUCATION  
NATIONALE, CHARGE DE LA FORMATION  
CIVIQUE**

Le Conseil des Ministres a pris acte des communications ci-après :

- la communication relative à **l'organisation et au déroulement des examens de fin d'année académique en cours** marqué par un niveau de réussite appréciable et encourageant aussi bien pour les apprenants que pour les personnels d'encadrement et Technique aux différents examens ;

**- la Communication relative à l'organisation de la 2ème Edition du Concours National des Meilleurs Elèves.**

Ce concours participe de la volonté du **Président de la République, Chef de l'Etat**, de promouvoir la culture du mérite et de récompenser l'excellence. Il a pour principaux objectifs de :

- valoriser les meilleurs élèves ;
- renforcer les résultats de la première édition dudit concours ;
- susciter l'émulation inter-établissement pour en faire de potentiels incubateurs d'excellence.

Pour la présente session, le concours verra la participation de six-cent quatre-vingt-six (686) élèves des classes de 5ème année du cycle primaire et des élèves des collèges et lycées de l'enseignement général, technique et professionnel répartis sur l'ensemble du territoire national.

Enfin, le Conseil des Ministres a entériné les mesures individuelles suivantes :

# **PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

## **CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

- Chargé de Missions : **Mme Marie  
ONDZOUNGA.**

## **SECRETARIAT GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

- Conseiller du Président de la République : Mme  
**Marie Noëlline HOUNDY Epouse  
ANGUILET.**
- Attaché de Cabinet à la Présidence de la  
République : **M. Davy EMANE NDONG  
NZE.**
- Chargé de Missions du Président de la  
République : **M. Robespierre OLO MEZUI.**



## **PRIMATURE**

### **CABINET MILITAIRE DU PREMIER MINISTRE**

- Conseiller Forces Armées Gabonaises (FAG) :  
Lieutenant- Colonel **Bertrand OLOUMBOU  
OPEBI**, en remplacement du Lieutenant-  
colonel Joseph ONDO BE.
- Conseiller Prospective : Lieutenant-colonel  
**Guy Roger NZAOU BOUKOUMBA.**

### **MINISTERE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES ET LES AUTORITES ADMINISTRATIVES INDEPENDANTES**

### **HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICAION (HAC)**

### **CABINET DU PRESIDENT**

- Directeur de Cabinet : M. **Bruno PINDI**
  
- Secrétaire Particulière du 1<sup>er</sup> Président : Mme **Pauline MAVONDO**.
  
- Secrétaire du Directeur de Cabinet : Mme **Inès Alda YOUBI**.
  
- Conseiller en Communication : M. **Jean Steeve DOUMBENENY**, confirmé.
  
- Conseiller Juridique : Mme **Jeanne Marie MIMBA MI ESSONE**.
  
- Conseiller Technique : Mme **Thérèse Perpétue BENDOME NGUEMA**.
  
- Conseiller Technique : M. **Jean-Claude BISSAVETSI**.
  
- Conseiller Technique : M. **Narcisse EYI MENYE**.

- Conseiller Technique : M : **Jean Marie KASSA.**
- Conseiller Technique : Mme **Chantal Victoire NYWANGA.**
- Chargée d'Etudes : Mme **Emilienne Lisa KOUNGA MOUSSAVOU.**
- Chargée de Missions : Mme **Carmene Chandrika MOUTSINGA MOMBO.**
- Aide de Camp : Chef Major **Loïc Cédric EBOUNDABADI.**
- Agents de Sécurités :
  - Maréchal de Logis Chef Major **Steeve Herman NKOGHE ZANG ;**
  - Maréchal de Logis **Ben Jeffrey LEIMANGOYE-VINGA.**

- Chef du Protocole M. **Gervais Landry ATONDIZOKI**, confirmé.
- Chef de Service Courrier : M. **Boris YEYE BOUKEGHET**, confirmé.

## SECRETARIAT GENERAL

- Directeur Central des Affaires Financières :  
Mme **Pierrette Catherine POUABOU THIBASSA**.

## DIRECTION GENERALE DE L'AUDIOVISUELLE, DES PROGRAMMES ET DE LA COMMUNICATION ECRITE

- Directeur Général : Mme **Paulette KOUELET**, en remplacement de Mme Sylvie MINDZE BIBANG, remise à la disposition de son administration d'origine.



## **CABINET DES CONSEILLERS MEMBRES**

### **CABINET DU CONSEILLER MEMBRE Christian Olivier LASSENNY**

- Attachée de Cabinet : Mme **Hélène-Narcine MOUSSOUNDA SIKA**, confirmée.
- Secrétaire Particulière : Mme **Brigitte MATCHANGA**, confirmée.
- Agent de Sécurité : Brigadier-Chef Major de Police **Yann EDANG PITHER**.
- Chauffeur Particulier : M. **Ndwanys Aimé César MOUNGUENGUI NZIENGUI**, confirmé.

### **CABINET DU CONSEILLER MEMBRE Guy Roger OMBANDA LENDIRA**

- Attaché de Cabinet : M. **Brice Anicet DIMBOMBI DYA DIMBOMBI**, confirmé.
  
- Secrétaire Particulière : Mme **Marie Christine NZE AKOGHA** épouse **OYEGHE ABOGHE**, confirmée.
  
- Agent de Sécurité : Brigadier de Police **Sylvain OMPINGO SAMBAT**.
  
- Chauffeur Particulier : M. **Alex Ulrich NDOUMBA**.

## **CABINET DU CONSEILLER MEMBRE MABENDI-NZATSIMBOU**

- Attaché de Cabinet : M. **Olivier DIVASSA-MAPOUPA**, confirmé.
  
- Secrétaire Particulière : Mme **Diane Pisqua NGOUSSANGUEBA**, confirmée.

- Agent de Sécurité : Brigadier-Chef de la Police **Arnaud Achille KOUNDA**, confirmé.
- Chauffeur Particulier : M. **MADINDA-NZATSIMBOU**, confirmé.

## **CABINET DU CONSEILLER MEMBRE Félicien BIVIGA KOUMBA**

- Attachée de Cabinet : Mme **Brigitte MABIKA BIGNOUMBA**, confirmée
- Secrétaire Particulière : Mme **Patricia HOMBOUIRY-NZIENGUI** épouse **MOUBOGHA**, confirmée.
- Agent de Sécurité : Brigadier-Chef Major de Police **Jean de Dieu MABEGHAN**, confirmé.
- Chauffeur Particulier : M. **Jean-Marcel EDZANG BILIE**, confirmé.

## **CABINET DU CONSEILLER MEMBRE Jean François MOUWAKA NGONGA**

- Attaché de Cabinet : M. **Faustin LETADI**,  
confirmé.

- Secrétaire Particulière : Mme **Rêve Noela Elza  
LEBAKA-MIPAKA**, confirmée.

- Agent de Sécurité : Sous-Brigadier de Police  
**Evrard Jansen MOUNDOUNGA**.

- Chauffeur Particulier : M. : **Martien  
LETSIMBI**, confirmé.

## **CABINET DU CONSEILLER MEMBRE Timothée BOUSSIENGUI**

- Attaché de Cabinet : M. **Désiré IGOUWE**,  
confirmé.

- Secrétaire Particulière : Mme **Alice MBOODY BIVAINÉ**, confirmée
- Agent de Sécurité : Brigadier-Chef Major de Police Nationale **Guy Emeric MAYAMA BOUNANGA**.
- Chauffeur Particulier : M. **Victor MOYIYA**, confirmé.

## **CABINET DU CONSEILLER MEMBRE Abel NZEGHO MIMONGO**

- Attachée de Cabinet : Mme **Hortense Félicité AZIZET**, confirmée.
- Secrétaire Particulière : Mme **Mirma BILEMBA ITA épouse IRANGA**.
- Agent de Sécurité : Sous-Brigadier de Police **Caël MOUSSAVOU MOUKAGNI**, confirmé.

- Chauffeur Particulier : **M. Gervais OSSA**, confirmé.

## **MINISTERE DE L'INTERIEUR**

### **CABINET DU MINISTRE D'ETAT**

- Directeur de Cabinet : **M. Guy Séraphin IBOUANGA**, confirmé.
- Secrétaire Particulière du Ministre d'Etat :  
**Mme Judith Nanou KOUMBA épouse MAYANDJI**, confirmée.
- Secrétaire Particulier du Directeur de Cabinet :  
**M. Christian ANGOUE ESSONE**, confirmé.
- Chargé d'Etudes : **M. Anicet Armel TSIBA**.
- Secrétaires de Cabinet :  
Mmes :
  - **Andréa Zita ASSOUA**, confirmée ;
  - **Bernadette SIMA**, confirmée.

- Conseiller Juridique : M. **Aimé Roger MOULOUNGUI MAGANGA**, en remplacement de M. Hervé Christin NGANGUI.
  
- Conseiller en Communication : M. **Jean Eric NZIENGUI MANGALA**, confirmé.
  
- Conseiller Technique : Mme **Paméla Marylène BALAMI SINGATADY**, confirmée.
  
- Conseiller chargé des Systèmes d'Information et du Projet IBOGA : M. **Reick Denis ELION EYAINEBI**, confirmé.
  
- Chargés de Missions :  
Mmes :
  - **Adelaïde Marcelle MASSA**, confirmée ;
  - **Estelle OKIGUI TSAMBOU**.
  
- Chef du Protocole : M. **Dieudonné NGUINGUIMBA**, confirmé.

## **MINISTERE DE L'INDUSTRIE**

### **CABINET DU MINISTRE**

- Secrétaire Particulière du Directeur de Cabinet :  
**Mme. Phreynelle Jessica TONDA ;**
- Secrétaires de Cabinet : **Mme. Gilvasia Elsa KOUelet.**

## **MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

### **CABINET DU MINISTRE**

- Conseiller Juridique : **M. Justin Chérubin KOUENDI.**
- Conseiller Technique : **M. Stéphane Sandy ANGO.**
- Conseiller Technique, Ambassadeur Itinérant :  
**M. Aristide EBANG ESSONO.**



- Conseiller Technique, chargé de la Coopération Bilatérale : **Mme Myriam KOURAKOU.**
- Chargés de Mission :  
MM. :
  - **Henri Pierre GUEL ;**
  - **Désiré Erall MEMIAGUE.**

## **MINISTERE DE LA COMMUNICATION**

### **CABINET DU MINISTRE**

- Directeur de Cabinet : **M. Jean Martin RETENO ;**
- Secrétaire Particulière du Ministre : **Mme. Edna Yolande Corine DUMAIRE ;**
- Secrétaire Particulière du Directeur de Cabinet :  
**Mme. Olivia Justice Marie-Claire Paulette NDONG EYI ;**
- Secrétaires de Cabinet : Mmes
  - **Suzanne NGONDO ;**

• **Bernice Daïka Véronique LINGOUMA MYTOULOU.**

- Conseiller en Communication : **M. Ludwig-Ernesto RANGAZO LASSENY**
- Conseiller Juridique : **Mme. Lysa Sténie MANGANGA KOUNDI.**
- Conseiller Technique : **M Alain ONDO MINKO ;**
- Conseiller Technique chargé des Entités Sous-tutelle : **M. Steve ESSIMA NDOUTOUME ;**
- Conseiller Technique chargé de la Conception et des Projets : **M. Antoine GOMBE.**
- Chargés d'Etudes :

MM.

• **Giscard NZITA NDJOGOU ;**

• **Paul Marcel SEMBA.**

- Chargés de Missions :

MM.

- **Derick OPAPE**

- **Joseph NIERE**

- Chef du Protocole : Mme. **Marie Jeanne BIBAYE OKOUANGA épouse EBALI** ;

- Aide de Camp : Brigadier **Daisy Tsiranana Deneuve NZAMBA** ;

- Agents de Sécurité : Sous-brigadier **Tahir Bechir NYAMA** ;

- Chauffeur Particulier du Ministre : M. **Jonas MANFOUMBI**.

AGENCE GABONAISE DE PRESSE (AGP)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président du Conseil d'Administration : **M. Pascal ASSIAMI**.

# MINISTERE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

## CABINET DU MINISTRE

- Directeur de Cabinet : M. **Guy Nesty EBOBO.**
- Secrétaire Particulière du Ministre : Mme **Laëtitia NTSAME ESSONO.**
- Conseiller Juridique : Mme **Nathalie NKOULE EKOMI.**
- Conseiller en Communication : Mme **Marielle ILAMBOUANDZI.**
- Conseillers Technique :
  - Mme **Arielle Aurore AMBENGAT ;**
  - MM. :
  - **Yves LEKOUMA ;**
  - **Benjamin MOIGNON.**
- Chargés d'Etudes :
  - MM. :
  - **Erick MOKOKO ;**

- **Messan Tiburce IKAKE BRUCE.**
- Secrétaires de Cabinet :
- **M. Yannick ONDZAGHA ;**
- **Mme Pulchérie NDOUTOUME BAGNEGNE.**
- Chargés de Missions :
- MM. :
- **Henri ZAMIZAMI ;**
- **Wilfried ABELONGO DIECKO.**
- Chef du Protocole : **M. Pierre NGADI.**
- Aide de Camp : Adjudant-Chef **Gautier KOMBILA.**
- Agent de Sécurité : Maréchal des Logis Chef **Fransky ONKOMA.**
- Chauffeur Particulier : **Mme Johanne MBAMBANGUILA.**

## **MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE**

### **CABINET DU MINISTRE**

- Directeur de Cabinet : M. **Jean H. TATY MAVOUNGOU**, confirmé.
- Secrétaire Particulière du Ministre : Mme **Lucie BOA MBENDJE**, confirmée.
- Secrétaire Particulier du Directeur de Cabinet : Mme **Marie-Louise Natacha RABENKOGO ANTCHANDIE**.
- Secrétaires de Cabinet :  
Mmes :
  - **Danielle D'ALMEIDA AYENDJINA AYOKO** épouse **MAYAGUI MANAMY**, confirmée ;
  - **Laurys Monela ABOGHE BESSEGHE**, confirmée.
- Conseiller Juridique : M. **Serge Bernard ABESSOLO**.
- Conseiller Technique, chargé de la Cellule FINEX : Mme **Martine KOUMBAT**

**DOUMBENENY** épouse **MABIALA**, confirmée.

- Conseiller Technique, chargé des Opérations de Redressement et de Liquidation des Organismes Publics, Parapublics et à Participations Publiques, Président du Comité de Suivi de l'Exploitation du Chemin de Fer Transgabonais et du Programme de Remise à Niveau (PRN) : M. **Claude MBOUMBA MAKANGA**, confirmé.
- Conseiller Technique, Chargé des Questions Douanières : M. **Boris AYOUNET**, confirmé.
- Conseiller Technique, Chargé de la Statistique et de la Prospective : M. **Thierry Francis TIWINOT**.
- Conseiller Economique, chargé des Questions de la Vie Chère : M. **Modeste MFA OBIANG**.
- Chargés d'Etudes :

- **Mme Ariane AYO OWONDO épouse IGOHO ;**

MM. :

- **Hubert Mitch OGOUMA, confirmé ;**
- **Cyrille Alban MALABHY MAYILA, confirmé.**

- **Chargés de Mission :**

MM. :

- **Alain ANOTHON ONANGA, confirmé ;**
- **Léandre Yvon NGUEMA NDONG, confirmé.**

- **Chef du Protocole : Mme Diane Thérèse Annick ROSSEMOND ASSISSO épouse NEYEUR, confirmée.**

- **Aide de Camp du Ministre : Maréchal des Logis chef de la Gendarmerie Larry Kephel MANGUI, confirmé.**

- **Agents de Sécurité du Ministre :**

- **Sergent de l'armée de Terre Wilfried KOUMA, confirmé ;**



- Le Maréchal des Logis de Gendarmerie **Igor Saturnin BOULOSSA MASSALA**, confirmé.
- Chauffeur Particulier du Ministre : M. **Gaëtan GWEKOUAGNA**, en remplacement de M. Stanislas MANO.

## SECRETARIAT GENERAL

- Secrétaire Général : M. **Christian Patrick EBE**.
- Secrétaire Général Adjoint : Mme **Rêve Rolande MOUCKALA KOUMBA**.

## INSPECTION GENERALE DES SERVICES

- Inspecteur Général : Mme **Viviane MAGNAGNA épouse NGUEMA ONDO**.
- Inspecteur Général Adjoint : M. **Aloïse MOUKENDI**.
- Inspecteur : M. **André Franck ANGUE ABOUGHE**.

**MINISTERE DE L'ECONOMIE  
NUMERIQUE**

**CABINET DU MINISTRE**

- Chargé de Missions :

Mmes.

- **Solange MBOUMBA ;**
- **Célestine MANOMBA.**

**SOCIETE DE PATRIMOINE DES  
INFRASTRUCTURES NUMERIQUES (SPIN)**

**DIRECTION GENERALE**

- Conseiller du Directeur Général : M. **Jean  
Robert MOUTCHINGA BOULINGUI**

**MINISTERE DE LA PROMOTION DES  
INVESTISSEMENTS, DES PARTENARIATS  
PUBLIC-PRIVES, CHARGE DE  
L'AMELIORATION DES AFFAIRES**

## **SECRETARIAT GENERAL**

- Secrétaire Général : **M. Claude MOMBO.**

## **MINISTERE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES**

### **CABINET DU MINISTRE**

- Chef du Protocole : **M. Mesmin NZOGHE  
PEA ;**
- Chargé de Missions : **Mme. Georgette KOMBA.**

## **MINISTERE DU COMMERCE, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

### **CABINET DU MINISTRE**

- Conseiller Technique : **Mme Marie Augucia  
SANANA.**

- Secrétaire de Cabinet : Mme **Zita MOUNADIAMBOU.**

## **INSPECTION GENERALE DES SERVICES**

- Inspecteur Général des Services : Mme **Géraldine LONGHO.**

## **SECRETARIAT GENERAL**

**DIRECTION GENERAL DU COMMERCE**

**SERVICES TERRITORIAUX**

**DIRECTION PROVINCIALE DE LA NGOUNIE**

- Directeur : M. **Aubin MOUNDADI**

## **MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME**

### **CABINET DU MINISTRE**

- Secrétaire Particulière du Ministre : Mme. **Valérie Sandra MAKAGA ESSOGHE,** en

remplacement de Mme Claude Stinicia  
MAGANGA GOUIN, remise à son  
administration d'Origine ;

- Secrétaire de Cabinet : Mme. **Emmanuelle DAVIDAS SAFOU**, en remplacement de Mme Valérie Sandra MAKAGA ESSONGUE ;
- Conseiller Technique : M. **Etienne NGUEMA ASSOUMOU**, en remplacement de M. Jean Baptiste OBAME NTOUTOUME.

**SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE  
(SNI)**

**DIRECTION GENERALE**

- Conseiller Technique du Directeur Général :  
**Mme Stéphanie ONA ONDO.**

**Je vous remercie**